



CHINE : DES POLITIQUES COERCITIVES

Gérard-François Dumont

► To cite this version:

Gérard-François Dumont. CHINE : DES POLITIQUES COERCITIVES. Informations sociales, 2004, 115, pp.16-17. halshs-01297256

HAL Id: halshs-01297256

<https://shs.hal.science/halshs-01297256>

Submitted on 3 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gérard-François Dumont, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne

Chine : des politiques coercitives

La Chine, qui compte le cinquième de la population dans le monde, enregistre un rétrécissement de la taille de ses ménages et de ses familles, mais cette évolution est récente. En effet, entre le début des années 1950 et le milieu des années 1970, la taille moyenne des ménages augmente surtout en raison de la baisse rapide de la mortalité. Cette taille est estimée à 4,3 personnes par ménage en 1953 et à 4,8, chiffre maximum connu, en 1975. Depuis le milieu des années 1970, la réduction de la fécondité et la décohabitation, conduisant à repousser la tradition qui faisait vivre sous le même toit plusieurs générations, finissent par provoquer une baisse de la taille moyenne des ménages, dont la diminution serait d'une personne par ménage de 1975 à 1996, soit un chiffre en 1996 de 3,7 personnes par ménage. La cause est d'abord à chercher dans ce que nous avons appelé le rétrécissement par le haut, c'est-à-dire une diminution de la part des grands ménages de six personnes ou plus dans la population. Mais, en outre, on constate une augmentation des ménages sans enfant, même s'ils restent minoritaires. Ils formaient 4,8 % des ménages en 1982 et 9,3 % en 1996. Cette augmentation s'explique, d'une part, par les jeunes ménages qui allongent le temps s'écoulant entre le mariage et la naissance du premier enfant ; d'autre part, par l'allongement de la durée de vie qui permet à des couples de survivre plus longtemps, en particulier après le départ des enfants, avant que ne survienne le veuvage.

Dans quelle mesure le rétrécissement de la taille des familles s'explique-t-il par la politique démographique chinoise ?

► Après une attitude nataliste, les autorités chinoises décident en 1956-1957 une première campagne de planning familial. Celle-ci fait long feu, d'autant qu'arrivent les "années noires" en 1958-1961, conséquence d'une politique qui appauvrit les campagnes en raison de la priorité donnée à l'industrie lourde aux dépens de l'agriculture et des biens de première consommation. La Chine additionne alors un abaissement des naissances dû à une moindre fertilité (aménorrhée notamment), à une nette hausse des décès et à une stagnation, voire une dépopulation dans certaines provinces.

► La relance de la politique de limitation des naissances coïncide avec l'élimination de la faction du maréchal Lin Biao (1971). Après la fin des interventions des gardes rouges et le retour progressif au calme, Zhou Enlai peut, en 1971, avec l'appui du Parti, lancer une politique de contrôle des naissances, dont les trois axes sont les suivants : des quotas de naissances sont fixés jusqu'aux unités de base, chargés de désigner les femmes autorisées à concevoir un enfant ; des normes de procréation sont fixées (élévation de l'âge légal au mariage, nombre d'enfants, avortement obligatoire en cas de grossesse hors plan, intervalle minimal entre la première et la deuxième naissance) ; enfin, la planification des naissances devient une tâche politique qu'il serait contre-révolutionnaire de ne pas pratiquer.

La fécondité baisse effectivement dans les années qui suivent, mais faut-il attribuer cette diminution à la nouvelle politique ? Ce n'est pas sûr. D'une part, la baisse de la fécondité commence chez les femmes nées au milieu des

années 1930, avant tout programme de limitation des naissances. D'autre part, l'appareil administratif des décisions de 1971 n'est installé qu'en 1974, alors que la fécondité connaît déjà une évolution descendante. Le plan de 1971 ne semble pas avoir provoqué de tendances baissières de la fécondité, mais s'être greffé sur la réduction de la famille en cours ; accompagnant l'évolution, il a sans doute entraîné sous la contrainte une accélération de la baisse.

► Les nouvelles décisions prises à partir de 1978, avec la radicalisation, élaborée dans le plus grand secret, de la politique démographique, semblent confirmer cette analyse, puisqu'il s'agit de durcir le plan de 1971 dont les résultats sont jugés insuffisants par le Parti. Le gouvernement révisé à la baisse ses objectifs démographiques. Au plan des familles, cela signifie l'élimination des naissances de rang trois ou plus, et des proportions très élevées de couples à enfant unique, d'où la dénomination courante de politique de "l'enfant unique". La limitation des naissances devient une obligation légale des époux (texte de 1980, constitution de 1982). Elle est mise en œuvre avec toute une panoplie d'avantages pour ceux qui la respectent et des sanctions pour les autres. Son application se déploie par le recours à des méthodes coercitives, avec la campagne de stérilisations et d'avortements forcés de la fin de 1982.

► Dès 1984, cette politique de l'enfant unique a du plomb dans l'aile. Le pouvoir y renonce officiellement pour de nombreuses minorités

ethniques qui se sentent menacées, puis l'abandonne *de facto* dans les zones rurales, où la coercition administrative devient de plus en plus incompatible avec les réformes économiques. En privatisant de nombreuses parcelles agricoles, le gouvernement peut plus difficilement lier par contrat les niveaux de production agricole et la planification des naissances.

Finalement, les résultats de la politique chinoise de rétrécissement des familles sont surprenants. D'une part, la fécondité reste plus élevée que dans des pays qui, comme Taiwan ou la Corée du Sud, n'ont pas mis en place une telle politique contraignante. D'autre part, les évolutions sont différentes selon les régions chinoises. En revanche, partout elle génère des effets pervers, en raison de la préférence traditionnelle pour les garçons justifiée par l'absence généralisée de retraite et par le fait que les filles, en se mariant, quittent la famille. Diverses pratiques se sont développées, telles que l'avortement sélectif des fœtus féminins après identification de leur sexe au moyen de l'échographie, l'infanticide des nouveau-nées, l'abandon préférentiel de filles. Les conséquences démographiques de ces effets pervers se constatent avec des rapports de masculinité à la naissance particulièrement élevés.

Au total, au début du XXI^e siècle, la composition par âge et par sexe de la Chine se trouve particulièrement heurtée du fait des bouleversements politiques et des secousses nées de politiques démographiques changeantes.